

EVALUATION INITIALE D'APTITUDE AUX FORMATIONS PERMIS B SUR VÉHICULE

Réf de l'action : ECF R121.PR indice 04 du 03/02/2026

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

Être capable d'évaluer le niveau d'une personne à la conduite d'un véhicule de catégorie B ;
Être capable de déterminer le nombre d'heures de formation nécessaires ;
Être capable de répondre à l'obligation réglementaire des articles L213-2 et R213-3 du Code de la Route.

PUBLIC CONCERNE

- Toute personne souhaitant conduire un véhicule entrant dans la catégorie B (moins de 3,5 T),
- Cette évaluation est obligatoire pour toute personne souhaitant débiter :
 - une formation dans le cadre de l'apprentissage anticipé de la conduite,
 - une formation traditionnelle,
 - une formation à la conduite supervisée,
- Les personnes en situation de handicap peuvent avoir des besoins spécifiques à la formation, n'hésitez pas à nous contacter pour en discuter. Une analyse de vos besoins spécifiques sera réalisée. Nous vous invitons à nous faire parvenir toute demande d'aménagement ou de compensation avant votre inscription. Nous vous mettrons en relation avec notre réseau d'acteurs du champ du handicap le cas échéant.

AVERTISSEMENT

- Selon les articles R213-2 et R213-3 du Code de la Route, l'évaluation du niveau du candidat avant l'entrée en formation est obligatoire, tout comme le nombre prévisionnel d'heures de formation devant être précisé dans le contrat.

MODALITES ET DELAI D'ACCES

- Avoir satisfait aux prérequis,
- Modalités d'inscription : merci de contacter notre agence par téléphone ou mail. Plus d'informations sur notre site internet ecf.asso.fr.
- Environ 7 jours à compter de la demande de renseignements du bénéficiaire sous réserve d'avoir une réponse favorable du financeur et sous réserve de disponibilité.

MOYENS HUMAINS

- Enseignants titulaires du Titre professionnel « Enseignant de la Conduite et de la Sécurité routière » ou d'un diplôme admis en équivalence et de l'Autorisation d'Enseigner en cours de validité,
- Personne en charge des relations avec le stagiaire et les personnes en situation de handicap : merci de contacter notre agence.

METHODE ET MOYENS MOBILISEES

- Véhicule école équipé de doubles commandes,
- Fiche d'évaluation initiale « V.L ».

MODALITES DE SUIVI ET D'EVALUATION DES ACQUIS

- L'assiduité des stagiaires est attestée par un état de présence et confirmé par le formateur.
- Thèmes d'évaluation :
 - Expérience en conduite (la route, la signalisation, la mécanique du véhicule et les motivations),
 - Détection du risque en situation de conduite,
 - Installation au poste de conduite,
 - Compréhension et mémorisation des consignes et capacité à se corriger.
- Modalités d'évaluation : L'évaluation s'articule autour de questions orales et de tests pratiques sur le véhicule selon les thèmes d'évaluation.

SANCTION VISEE

- La Fiche d'évaluation initiale « V.L » fait apparaître :
 - les notes obtenues par critère,
 - le score total,
 - le nombre d'heures de formation proposé,
 - le nom, le numéro de l'autorisation d'enseigner et la signature du formateur,
 - Il sera annexé au contrat.
- La formation est non éligible au CPF.
- Organisme agréé Cf site www.ecf.asso.fr de l'Agence.

EFFECTIFS

- Effectif : Une personne par véhicule (évaluation individuelle).

DUREE DE LA FORMATION

- Durée minimale : 1 h

TARIFS ET MODALITES DE FINANCEMENT

- Merci de contacter notre agence par téléphone ou mail.

EVALUATION INITIALE D'APTITUDE AUX FORMATIONS PERMIS B SUR SIMULATEUR THE GOOD DRIVE

Réf de l'action : ECF R120.PR indice 05 du 03/02/2026

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

Être capable d'évaluer le niveau d'une personne à la conduite d'un véhicule de catégorie B ;
Être capable de déterminer le nombre d'heures de formation nécessaires ;
Être capable de répondre à l'obligation réglementaire des articles L213-2 et R213-3 du Code de la Route.

PUBLIC CONCERNE

- Toute personne souhaitant conduire un véhicule entrant dans la catégorie B (moins de 3,5 T),
- Cette évaluation est obligatoire pour toute personne souhaitant débiter :
 - une formation dans le cadre de l'apprentissage anticipé de la conduite,
 - une formation traditionnelle,
 - une formation à la conduite supervisée,
- Les personnes en situation de handicap peuvent avoir des besoins spécifiques à la formation, n'hésitez pas à nous contacter pour en discuter. Une analyse de vos besoins spécifiques sera réalisée. Nous vous invitons à nous faire parvenir toute demande d'aménagement ou de compensation avant votre inscription. Nous vous mettrons en relation avec notre réseau d'acteurs du champ du handicap le cas échéant.

AVERTISSEMENT

- Selon les articles R213-2 et R213-3 du Code de la Route, l'évaluation du niveau du candidat avant l'entrée en formation est obligatoire, tout comme le nombre prévisionnel d'heures de formation devant être précisé dans le contrat.

MODALITES ET DELAI D'ACCES

- Avoir satisfait aux prérequis,
- Modalités d'inscription : merci de contacter notre agence par téléphone ou mail. Plus d'informations sur notre site internet ecf.asso.fr.
- Immédiat à compter de la demande de renseignements du bénéficiaire sous réserve d'avoir une réponse favorable du financeur et sous réserve de disponibilité.

MOYENS HUMAINS

- Enseignants titulaires du Titre professionnel « Enseignant de la Conduite et de la Sécurité routière » ou d'un diplôme admis en équivalence et de l'Autorisation d'Enseigner en cours de validité,
- Personne en charge des relations avec le stagiaire et les personnes en situation de handicap : merci de contacter notre agence.

METHODE ET MOYENS MOBILISEES

- Evaluation réalisée en agence sur un simulateur de conduite « The Good Drive », véritable Serious Game développé par ECF en partenariat avec Renault (vidéo sur You Tube : <https://youtu.be/MJJwkv58fik>).

MODALITES DE SUIVI ET D'EVALUATION DES ACQUIS

L'assiduité des stagiaires est attestée par un état de présence et confirmé par le formateur.

- Thèmes d'évaluation :
 - l'expérience de la conduite,
 - la connaissance du véhicule,
 - l'attitude à l'égard de la conduite et de la sécurité,
 - les habiletés,
 - la compréhension et la mémoire,
 - la perception et l'émotivité.
 - Circulation
- Modalités d'évaluation :
L'évaluation est individuelle, elle s'articule autour de 4 exercices :
 - 30 questions sur l'expérience de la circulation,
 - 6 vidéos de détection des risques, le candidat sera amené à déplacer le curseur pour sélectionner la zone qui présente le plus grand risque,
 - Installation au poste de conduite : ordonner les actions pour réaliser une bonne installation,
 - 3 trajets à effectuer en suivant les consignes avec 2 essais.

SANCTION VISEE

- Le Bilan d'évaluation restitué à l'élève fait apparaître :
 - les notes obtenues par critères,
 - le score total sur 100 points,
 - le nombre d'heures de formation proposé,
 - le nom, le numéro de l'autorisation d'enseigner et la signature du formateur,
 - Il sera annexé au contrat.
- La formation est non éligible au CPF.
- Organisme agréé Cf site www.ecf.asso.fr de l'Agence.

EFFECTIFS

- Effectif : Une personne par simulateur The Good Drive (évaluation individuelle).

DUREE DE LA FORMATION

- Durée minimale : Environ 45 minutes

TARIFS ET MODALITES DE FINANCEMENT

- Merci de contacter notre agence par téléphone ou mail.

EVALUATION INITIALE D'APTITUDE AUX FORMATIONS PERMIS B1 SUR VÉHICULE

Réf de l'action : ECF R123.PR indice 02 du 03/02/2026

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

Être capable d'évaluer le niveau d'une personne à la conduite d'un véhicule de catégorie B1 ;
Être capable de déterminer le nombre d'heures de formation nécessaires ;
Être capable de répondre à l'obligation réglementaire des articles L213-2 et R213-3 du Code de la Route.

PUBLIC CONCERNE

- Toute personne souhaitant conduire un véhicule entrant dans la catégorie B1 : Véhicule de catégorie L7e à moteur et quatre roues n'appartenant pas à la catégorie L6e dont le poids à vide n'excède pas 600 kilogrammes pour les quadricycles affectés au transport de marchandises et 450 kilogrammes pour les quadricycles destinés au transport de personnes
- L'évaluation initiale est obligatoire pour toute personne âgée d'au moins 16 ans, souhaitant débiter une formation traditionnelle,
- Les personnes en situation de handicap peuvent avoir des besoins spécifiques à la formation, n'hésitez pas à nous contacter pour en discuter. Une analyse de vos besoins spécifiques sera réalisée. Nous vous invitons à nous faire parvenir toute demande d'aménagement ou de compensation avant votre inscription. Nous vous mettrons en relation avec notre réseau d'acteurs du champ du handicap le cas échéant.

AVERTISSEMENT

- Selon les articles R213-2 et R213-3 du Code de la Route, l'évaluation du niveau du candidat avant l'entrée en formation est obligatoire, tout comme le nombre prévisionnel d'heures de formation devant être précisé dans le contrat.

MODALITES ET DELAI D'ACCES

- Avoir satisfait aux prérequis,
- Modalités d'inscription : merci de contacter notre agence par téléphone ou mail. Plus d'informations sur notre site internet ecf.asso.fr.
- Environ 7 jours à compter de la demande de renseignements du bénéficiaire sous réserve d'avoir une réponse favorable du financeur et sous réserve de disponibilité.

MOYENS HUMAINS

- Enseignants titulaires du Titre professionnel « Enseignant de la Conduite et de la Sécurité routière » ou d'un diplôme admis en équivalence et de l'Autorisation d'Enseigner en cours de validité,
- Personne en charge des relations avec le stagiaire et les personnes en situation de handicap : merci de contacter notre agence.

METHODE ET MOYENS MOBILISEES

- Véhicule école équipé de doubles commandes,
- Fiche d'évaluation initiale « V.L ».

MODALITES DE SUIVI ET D'EVALUATION DES ACQUIS

- L'assiduité des stagiaires est attestée par un état de présence et confirmé par le formateur.
- Thèmes d'évaluation :
 - Évaluer son niveau :
 - d'expérience en conduite (la route, la signalisation, la mécanique du véhicule et les motivations),
 - de détection du risque en situation de conduite,
 - sur l'installation au poste de conduite,
 - à comprendre et à mémoriser des consignes ainsi qu'à se corriger.
- Modalités d'évaluation : L'évaluation s'articule autour de questions orales et de tests pratiques sur le véhicule selon les thèmes d'évaluation.

SANCTION VISEE

- La Fiche d'évaluation initiale « V.L » fait apparaître :
 - les notes obtenues par critères,
 - le score total,
 - le nombre d'heures de formation proposé,
 - le nom, le numéro de l'autorisation d'enseigner et la signature du formateur,
 - Il sera annexé au contrat.
- La formation est non éligible au CPF.
- Organisme agréé Cf site www.ecf.asso.fr de l'Agence.

EFFECTIFS

- Effectif : Une personne par véhicule (évaluation individuelle).

DUREE DE LA FORMATION

- Durée minimale : 1 h

TARIFS ET MODALITES DE FINANCEMENT

- Merci de contacter notre agence par téléphone ou mail.

EVALUATION INITIALE D'APTITUDE AUX FORMATIONS PERMIS B1 SUR SIMULATEUR THE GOOD DRIVE

Réf de l'action : ECF R122.PR indice 04 du 03/02/2026

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

Être capable d'évaluer le niveau d'une personne à la conduite d'un véhicule de catégorie B1 ;
Être capable de déterminer le nombre d'heures de formation nécessaires ;
Être capable de répondre à l'obligation réglementaire des articles L213-2 et R213-3 du Code de la Route.

PUBLIC CONCERNE

- Toute personne souhaitant conduire un véhicule entrant dans la catégorie B1 : Véhicule de catégorie L7e à moteur et quatre roues n'appartenant pas à la catégorie L6e dont le poids à vide n'excède pas 600 kilogrammes pour les quadricycles affectés au transport de marchandises et 450 kilogrammes pour les quadricycles destinés au transport de personnes
- L'évaluation initiale est obligatoire pour toute personne souhaitant débiter une formation traditionnelle,
- Les personnes en situation de handicap peuvent avoir des besoins spécifiques à la formation, n'hésitez pas à nous contacter pour en discuter. Une analyse de vos besoins spécifiques sera réalisée. Nous vous invitons à nous faire parvenir toute demande d'aménagement ou de compensation avant votre inscription. Nous vous mettrons en relation avec notre réseau d'acteurs du champ du handicap le cas échéant.

AVERTISSEMENT

- Selon les articles R213-2 et R213-3 du Code de la Route, l'évaluation du niveau du candidat avant l'entrée en formation est obligatoire, tout comme le nombre prévisionnel d'heures de formation devant être précisé dans le contrat.

MODALITES ET DELAI D'ACCES

- Avoir satisfait aux prérequis,
- Modalités d'inscription : merci de contacter notre agence par téléphone ou mail. Plus d'informations sur notre site internet ecf.asso.fr.
- Immédiat à compter de la demande de renseignements du bénéficiaire sous réserve d'avoir une réponse favorable du financeur et sous réserve de disponibilité.

MOYENS HUMAINS

- Enseignants titulaires du Titre professionnel « Enseignant de la Conduite et de la Sécurité routière » ou d'un diplôme admis en équivalence et de l'Autorisation d'Enseigner en cours de validité,
- Personne en charge des relations avec le stagiaire et les personnes en situation de handicap : merci de contacter notre agence.





METHODE ET MOYENS MOBILISEES

- Evaluation réalisée en agence sur un simulateur de conduite « The Good Drive », véritable Serious Game développé par ECF en partenariat avec Renault (vidéo sur You Tube : <https://youtu.be/MJJwkv58fik>).

MODALITES DE SUIVI ET D'EVALUATION DES ACQUIS

- L'assiduité des stagiaires est attestée par un état de présence par demi-journée et confirmé par le formateur.
- Thèmes d'évaluation :
 - l'expérience de la conduite,
 - la connaissance du véhicule,
 - l'attitude à l'égard de la conduite et de la sécurité,
 - les habiletés,
 - la compréhension et la mémoire,
 - la perception et l'émotivité.
- Modalités d'évaluation :
L'évaluation est individuelle, elle s'articule autour de 4 exercices :
 - 30 questions sur l'expérience de la circulation,
 - 6 vidéos de détection des risques, le candidat sera amené à déplacer le curseur pour sélectionner la zone qui présente le plus grand risque,
 - Installation au poste de conduite : ordonner les actions pour réaliser une bonne installation,
 - 3 trajets à effectuer en suivant les consignes avec 2 essais.

SANCTION VISEE

- Le Bilan d'évaluation restitué à l'élève fait apparaître :
 - les notes obtenues par critères,
 - le score total sur 100 points,
 - le nombre d'heures de formation proposé,
 - le nom, le numéro de l'autorisation d'enseigner et la signature du formateur,
 - Il sera annexé au contrat.
- La formation non éligible au CPF.
- Organisme agréé Cf site www.ecf.asso.fr de l'Agence.

EFFECTIFS

- Effectif : Une personne par simulateur The Good Drive (évaluation individuelle).

DUREE DE LA FORMATION

- Durée minimale : Environ 45 minutes

TARIFS ET MODALITES DE FINANCEMENT

- Merci de contacter notre agence par téléphone ou mail.